



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Björn DESMET, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté



La DRAAF pilote, sous l'autorité du préfet de région, la mise en œuvre des politiques publiques européennes, nationales et régionales portées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et par FranceAgrimer.

La planification écologique a constitué une priorité importante en 2025 (en particulier à travers la territorialisation d'Ecophyto 2030, le soutien à la transition écologique des exploitations et aux projets alimentaires territoriaux). L'accompagnement de la filière forêt-bois a été marqué par la finalisation du *Dire de l'État* en faveur de cette filière et par la conduite d'une étude prospective régionale qui vise à mobiliser et éclairer les décideurs publics et privés face à de nombreuses incertitudes (changement climatique, crises sanitaires, fluctuations des marchés). En matière de santé animale, l'année aura été marquée par la gestion des crises de la dermatose nodulaire contagieuse et de la tuberculose bovine.

Ce rapport d'activité revient sur les temps forts de l'année 2025 et met en exergue, sans être exhaustif, les principales missions de la DRAAF au service des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier. Tout cela ne serait pas possible sans une dynamique partenariale forte avec les autres services de l'Etat et opérateurs, avec les collectivités et avec les professionnels, et ne serait pas possible non plus sans le réseau actif des directions départementales interministérielles et des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA).

Je souhaite enfin remercier les agents de la DRAAF qui se sont fortement investis personnellement et collectivement pour assurer avec professionnalisme leurs missions.



**Blandine AUBERT**  
Directrice régionale adjointe



**Björn DESMET**  
Directeur régional



**Christophe BLANC**  
Directeur régional adjoint

Assistante de direction : Nathalie FAURE  
03 39 59 40 56



**Eric AIMON**  
Secrétaire général



**Laurianne TAVERNIER**  
Cheffe du Service régional  
de l'Alimentation  
(SRA)



**Pierre ADAMI**  
Chef du Service régional  
de l'Economie agricole  
et forestière  
(SREAF)

**Adjointe**  
**Anne DESPLANTES**

**Pôle**  
**Ressources humaines**  
Anne DESPLANTES

**Pôle**  
**budgétaire**  
Eurélie CACHON

**Pôle**  
**Système d'information  
et logistique**  
Jérôme MERCUZOT

**Pôle**  
**Performance -  
Communication -  
Formation**  
Sylvaine RODRIGUEZ

**Adjoint**  
**Dominique CROZIER**

**Pôle**  
**Santé publique  
vétérinaire**  
Martine LECHEVALLIER

**Pôle**  
**Environnement et  
contrôles**  
Yannick SEVELINGE

**Pôle**  
**Santé végétale**  
Dominique CROZIER

**Pôle**  
**Santé des forêts**  
Jean-Christophe REUTER

**Pôle**  
**Animation de la politique  
de l'alimentation**  
Odile VAN ELST

**Adjoint**  
**PIERRE LAMBARÉ**

**Pôle**  
**Forêt-Bois**  
Noémie ROUANET

**Pôle**  
**Environnement  
et foncier**  
Clélia JACQUOT

**Pôle**  
**Entreprises, filières  
et innovation**  
Benoît GALLIEN



Ambassadrice handicap : Magalie RENARD

Assistants de prévention :

- Besançon : Yoann HUIN
- Dijon : Sylvie PASTOR

Référente égalité-diversité : Nathalie KAZMIERCZAK



**François CASTANIE**

*Chef du Service régional  
FranceAgriMer  
(SRFAM)*



**Frédéric LALANNE**

*Cheffe du Service régional  
de la Formation et du  
Développement  
(SRFD)*



**Florent VIPREY**

*Chef du Service régional  
de l'Information statistique  
et Economique  
(SRISE)*

**Adjointe  
Corinne MAITRE**

**Pôle  
Viticulture**  
Corinne MAITRE

**Pôle  
Marchés  
et Mesures nationales**  
Nicolas AURY

**Pôle Contrôles**  
Jean-Baptiste RAMBAUD

**Adjoint  
Franck PROVOTS**

**Pôle des politiques  
publique,  
ingénierie,  
appui  
aux établissements**  
Fabien CHALUMEAU

**Pôle MIREX**  
Patricia FORËT

**Pôle  
Gestion des moyens**  
Hamaë DAFFRI

**Adjoint  
Laurent BARRALIS**

**Pôle  
Enquêtes**  
Cyril BON

**Pôle  
Conjoncture -  
Synthèses**  
Laurent BARRALIS

**Pôle Études -  
Informations  
géographiques -  
Diffusion**  
Éric SEGUIN

# LA DRAAF



167 agents



99 femmes  
59%



68 hommes  
41%



48.94 ans  
(âge moyen)



## Localisation

Besançon

37%

63%

Dijon



## Mobilité



20 arrivées



20 départs



7 mobilités internes



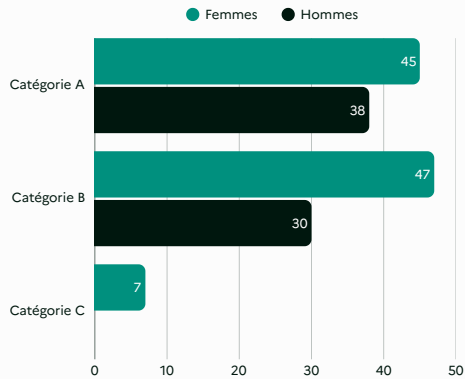
Taux d'emploi des personnels  
reconnus handicapés

7 %

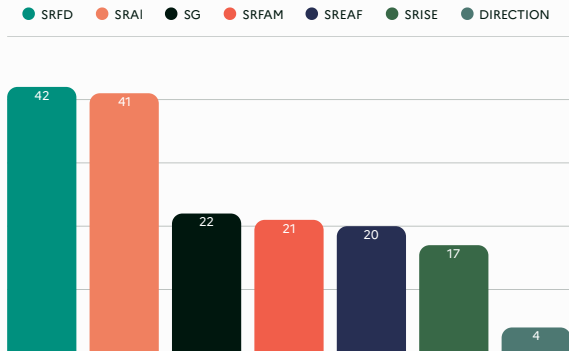
12 agents



## Répartition des agents par catégories



## Répartition des agents par services





## LES OBJECTIFS 2025



### **Renforcer la souveraineté alimentaire**

Accompagner les filières agricoles et agro-alimentaires, la restauration collective pour l'atteinte des objectifs Egalim, les Projets alimentaire territoriaux



### **Contribuer à la planification écologique**

Mettre en œuvre les mesures agroenvironnementales, soutenir l'agriculture biologique, poursuivre la déclinaison régionale du plan eau, accompagner les démarches d'adaptation des filières, réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, préserver les haies, protéger les troupeaux contre le loup



### **Accompagner la filière forêt-bois**

Accompagner le renouvellement forestier et les transitions de la filière dans un contexte incertain



### **Relever le défi du renouvellement des générations**

Renforcer l'attractivité des métiers et le recrutement dans l'enseignement agricole, déployer une offre de Bachelors agro, expérimenter France Service Agriculture



### **Protéger les consommateurs et prendre en compte le bien-être animal**

Maintenir un haut niveau sanitaire dans les filières animales et végétales, assurer la gestion des crises sanitaires



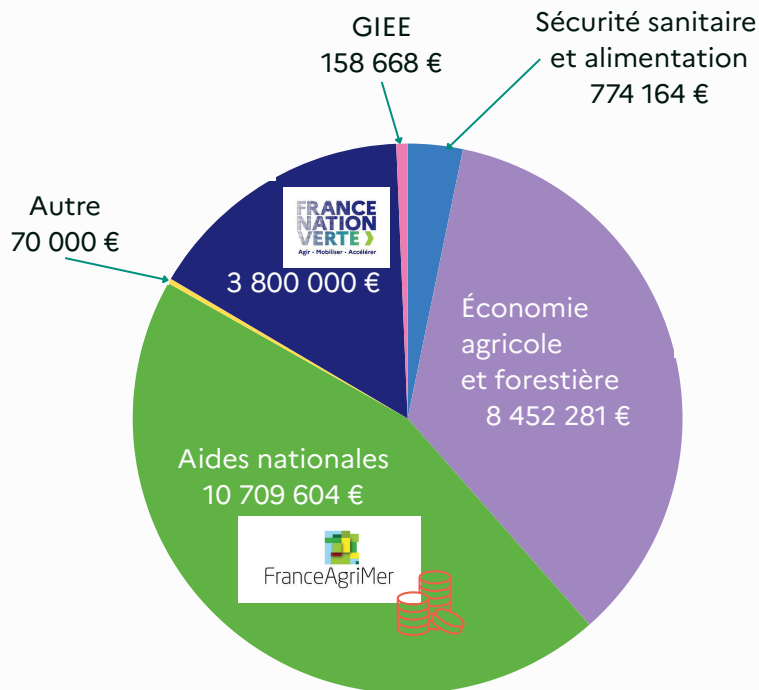
### **Travailler en réseau et en partenariat**



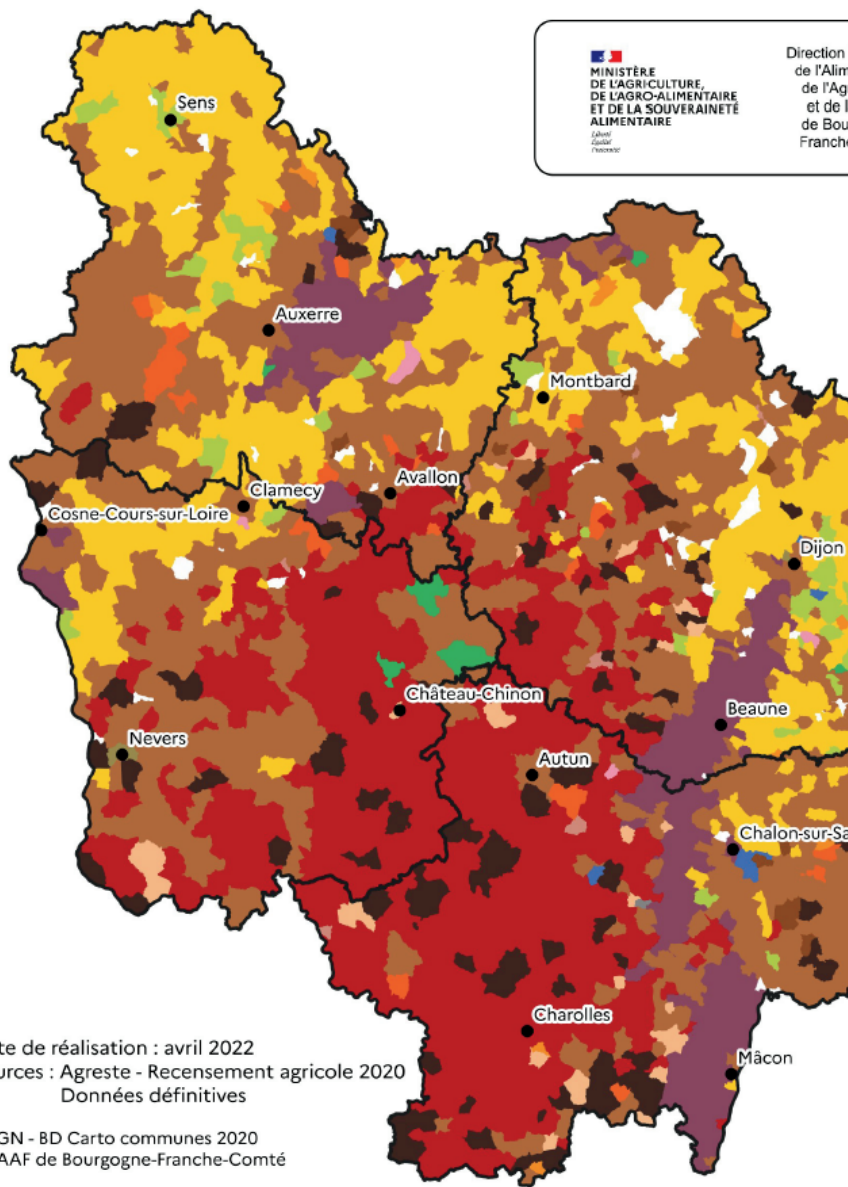
## DONNÉES FINANCIÈRES



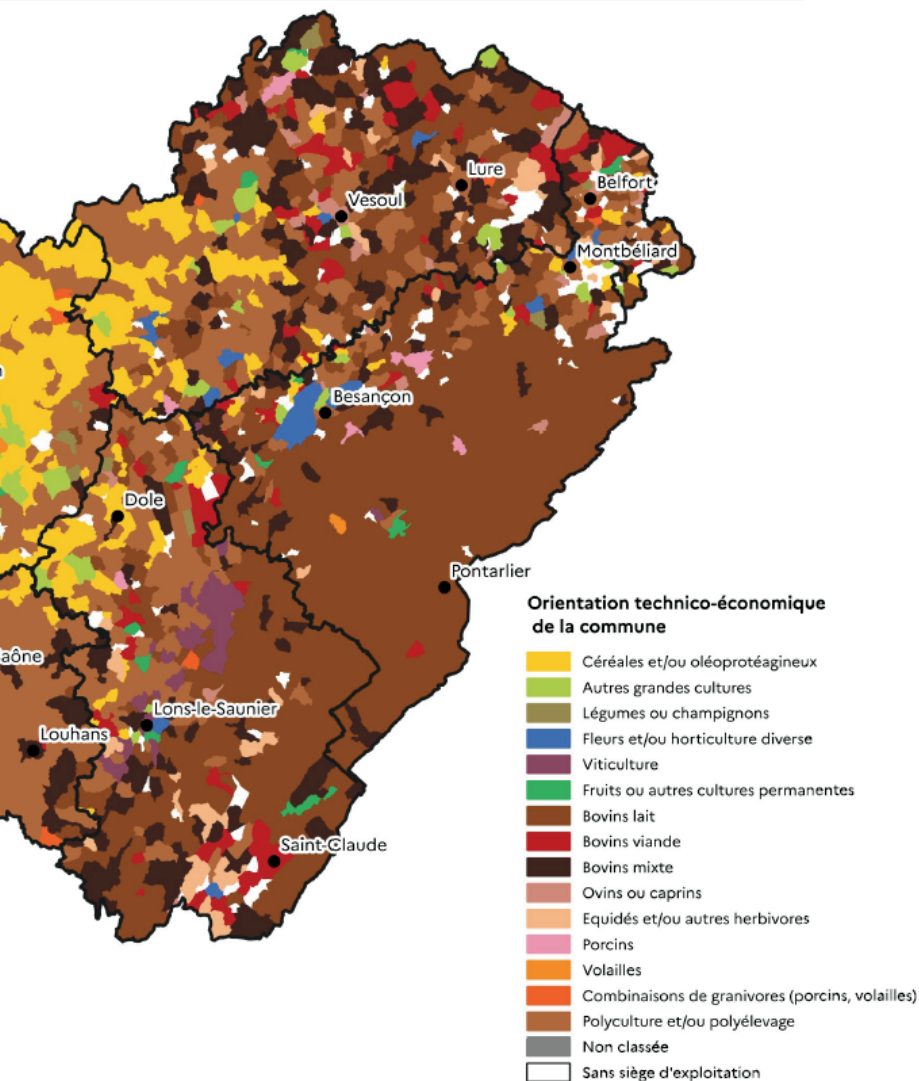
### PAIEMENTS 2025 : 23 964 717 € AIDES DE L'ÉTAT, HORS AIDES COMMUNAUTAIRES

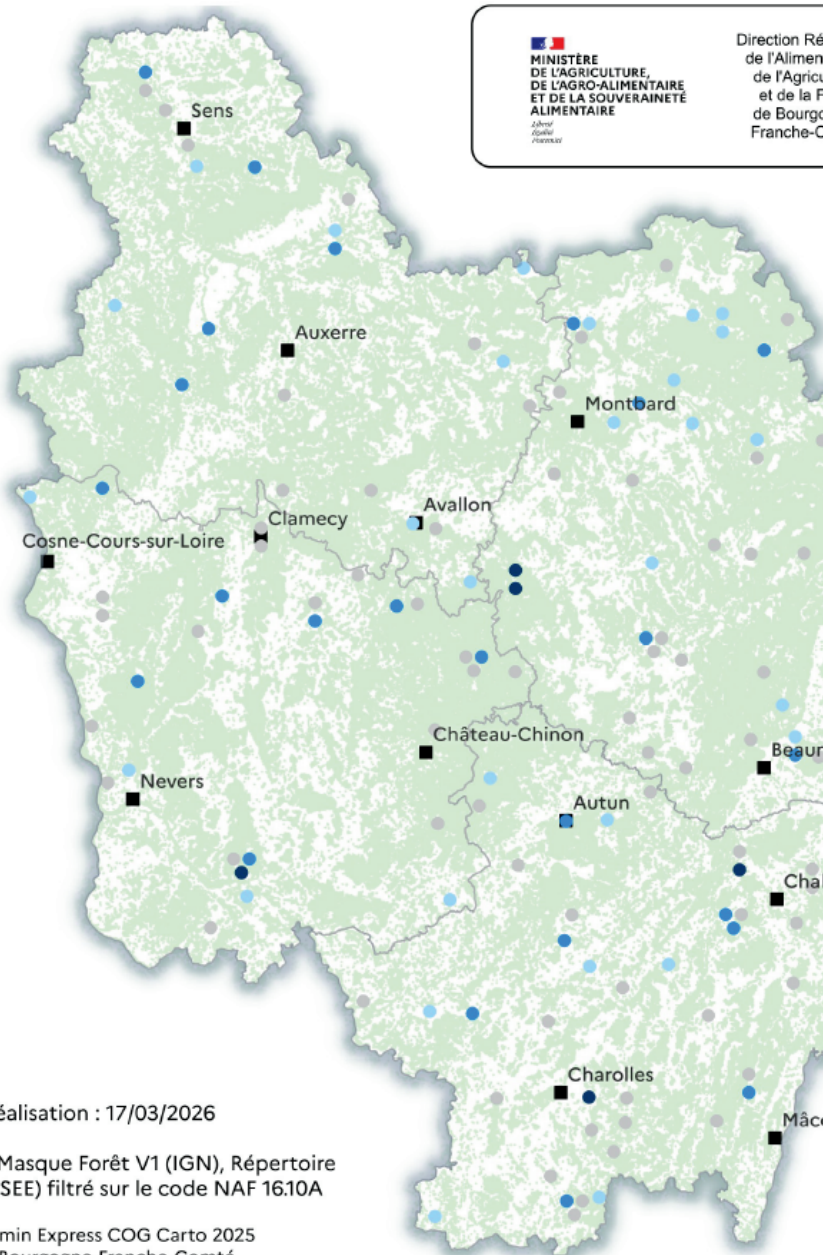


Le SRFAM a également versé 22 340 753 € au titre des aides communautaires.



## Les orientations technico-économiques en 2020 (Coefficients 2017)



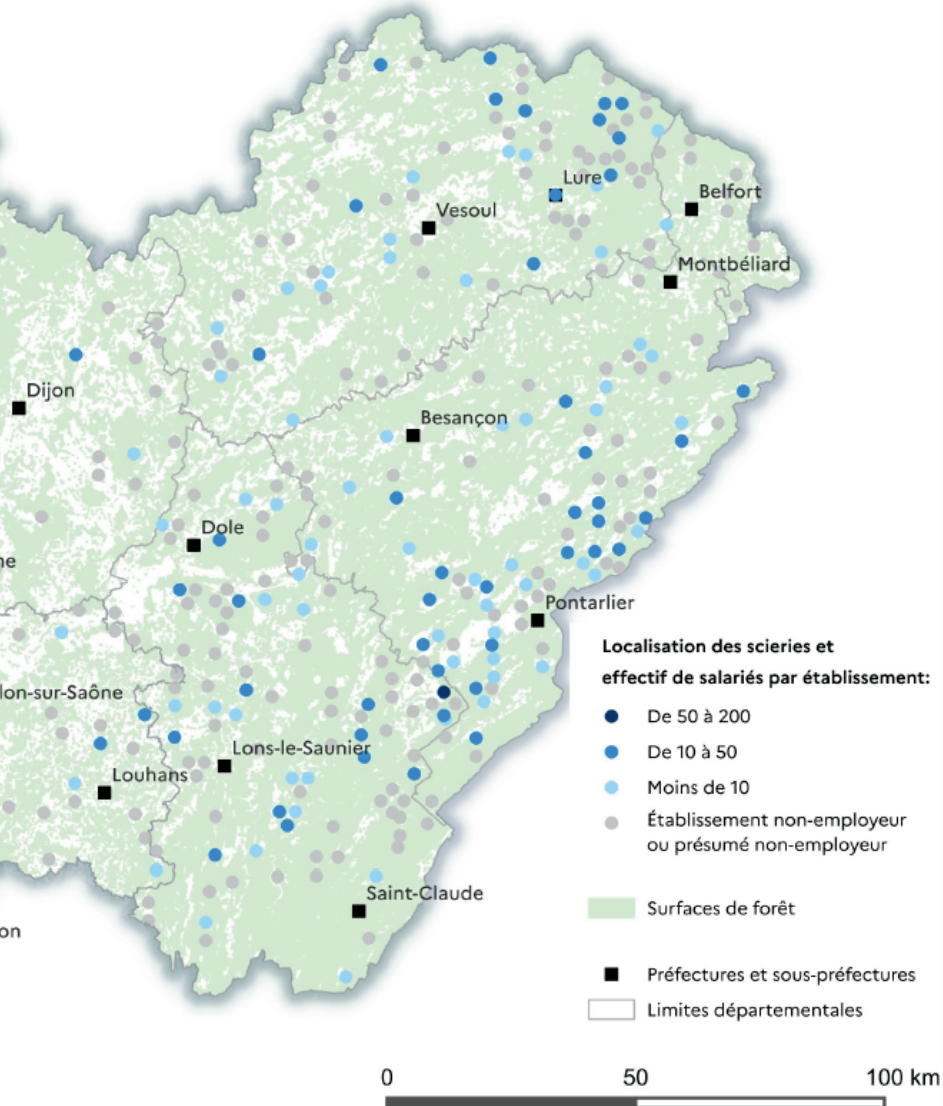


Date de réalisation : 17/03/2026

Sources : Masque Forêt V1 (IGN), Répertoire Sirene (INSEE) filtré sur le code NAF 16.10A

© IGN - Admin Express COG Carto 2025  
 DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

## Forêt et industrie du bois en région Bourgogne-Franche-Comté





## FORÊT - BOIS

FAITS MARQUANTS



### RÉALISER UNE ÉTUDE PROSPECTIVE SUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Lancée en mars 2025, cette étude a bénéficié d'une subvention du ministère en charge de l'agriculture de 70 000 €.

Elle vise à mettre en mouvement les acteurs de la filière, qui font face à un futur incertain, entre menaces sanitaires, changement climatique et incertitudes sur les marchés.

### FINALISER ET METTRE EN ŒUVRE LE DIRE DE L'ÉTAT POUR LA FORÊT ET LE BOIS EN RÉGION

Le *Dire de l'État*, document unique en France, vise à renforcer, clarifier et mieux coordonner l'action de l'ensemble des services de l'État en région, au service de la filière forêt-bois et de ses parties prenantes. Il a été présenté officiellement lors de la Commission régionale de la forêt et du bois le 25 novembre 2025.

Son plan d'actions sera déployé tout au long de l'année 2026.

➤ Consulter le *Dire de l'État* :

[https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Dire de l'Etat](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Dire%20de%20l'Etat)



**Dossiers de demande d'aide au titre du renouvellement forestier** ➤ • 3,8M€ • 767ha

#### Aides forestières

- Renouvellement forestier : 183 dossiers France Nation Verte engagés pour 3 140 000€ / 641 ha
- Aides à la filière forêt-bois : 19 projets financés pour 701 000 €



# VITICULTURE

FAITS MARQUANTS



## ASSURER L'AIDE À L'INVESTISSEMENT VITI-VINICOLE DE L'ORGANISATION COMMUNE DE MARCHÉ

Dans le cadre de l'Organisation Commune de Marché viti-vinicole, FranceAgriMer met en place un programme pluriannuel de soutien aux investissements matériels ou immatériels.

Tous les investissements réalisés de la réception des raisins jusqu'au caveau de vente — création et rénovation de bâtiment compris — sont éligibles.

### EXEMPLES D' ACTIONS FINANCIÉES

#### Coopérative dans l'Yonne

- > 203 000 € (soit 22,5%) pour un investissement de 901 000 €
- > *Capsuleuse, laveuses bouteilles, ligne de conditionnement dédiée aux contenants de petites tailles, Compresseurs et groupe de froid*

#### Maison de négoce en Côte-d'Or

- > 38 000 € (soit 10,5%) pour un investissement de 361 000 €
- > *Groupe de froid, pompes, cuves*

#### Cave particulière en Saône-et-Loire

- > 47 500 € (soit 35%) pour un investissement de 135 600 €
- > *Rénovation des sols, Climatisation, cuve, pompes, pressoir pilotage intelligent*



- 338 dossiers traités par 5 agents administratifs
- 16 M€ d'aides payés



# VITICULTURE

FAITS MARQUANTS



## ACCOMPAGNER LE CONSEIL DE BASSIN VITICOLE BOURGOGNE-BEAUJOLAIS-SAVOIE-JURA (BBSJ)

Créé par le décret du 18 décembre 2008, le Conseil de Bassin Viticole BBSJ réunit 35 membres — dont 22 représentants des organisations professionnelles — autour d'une mission centrale : faire le lien entre la filière viticole et les pouvoirs publics. Son périmètre couvre les vignobles de Bourgogne, du Beaujolais, de la Savoie et du Jura, ainsi que les IGP du bassin.

Présidé par Paul MOURIER, préfet de région, et co-piloté par François LABET (BIVB) en tant que vice-président, le conseil se réunit deux fois par an à Beaune, avec le soutien de la DRAAF BFC.

Ses travaux portent notamment sur les orientations stratégiques définies avec FranceAgriMer :

- restructuration du vignoble,
- gestion des plantations nouvelles dans le cadre de l'OCM Vin,
- adaptation au changement climatique.

Chaque séance est aussi l'occasion de partager la conjoncture des différents vignobles et de faire le bilan des dispositifs de soutien à la filière (OCM Vin, France 2030...).



### Déploiement d'un fonds d'urgence de soutien aux jeunes viticulteurs

- Montant total de 475 000 € en région
- Soutien de 154 viticulteurs



# AGRICULTURE

FAITS MARQUANTS



## CÉLÉBRER LES 10 ANS DES GIEE\*

Plusieurs événements ont été organisés en région pour illustrer le dynamisme de ces groupes d'agriculteurs.



C'est dans ce cadre que le 23 septembre 2025, le GIEE Prairies d'Or (Haute-Saône) a présenté un bilan de ses 10 ans de travaux sur la préservation des prairies, et son implication récente au sujet des haies en agriculture.

Le GIEE est d'ailleurs lauréat de l'AAP du Pacte en faveur de la haie 2025 et accompagne les agriculteurs dans l'entretien durable de leurs haies.

\*groupement d'intérêt économique et environnemental



- > 847 424 € : soutien à l'installation en agriculture (financement de stages à l'installation et d'aides à la transmission)
- > 52 920 € : soutien aux Coopératives d'Utilisation en commun du Matériel Agricole — CUMA — (dispositif DINACUMA)
- > 60 734 € : soutien aux industries agro-alimentaires (Dispositif national d'aide à l'investissement immatériel — DINAI —)
- > 6.7M€ : mesures agro-environnementales  
Pacte en faveur de la haie 2025 : 16 dossiers financés à hauteur de 923 898 €
- > Fonds hydraulique agricole 2025 : 3 dossiers à hauteur de 481 516 €



## SANTÉ ANIMALE

FAITS MARQUANTS



### AFFRONTER L'ÉPIDÉMIE DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Le premier cas de dermatose nodulaire contagieuse a été détecté pour la première fois le 29 juin 2025 en Savoie. La maladie a touché au total 117 foyers en France (le dernier datant du 2 janvier 2026).

En Bourgogne-Franche-Comté, le premier foyer a été mis en évidence dans le Jura le 11 octobre 2025.

Le nombre total de foyers pour la région est de 8 pour 392 bovins abattus :

- Jura : 4 élevages / 7 foyers
- Doubs : 1 élevage / 1 foyer

Les différentes zones réglementées prises dans les 50 km autour des foyers ont touché les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire.

Près de 441 000 bovins dans 3700 élevages ont été vaccinés dans la région pour la première campagne de vaccination. La zone vaccinale a été totalement mise en place pour les départements touchés le 17 janvier 2026 avec une reprise possible des échanges d'animaux vivants vers l'Union européenne le 3 mars 2026.



La prise en charge financière de la crise par l'État pour la région (indemnisation des éleveurs, paiement des visites vétérinaires, prise en charge de la vaccination, délégation de missions aux organismes à vocation sanitaire) s'élève à ce stade à près de 7 500 000 €.



# SANTÉ ANIMALE

FAITS MARQUANTS



## FRANCE RELANCE MODERNISER LES ABATTOIRS

### Objectifs :

- améliorer la compétitivité des entreprises d'abattage-découpe
- renforcer leur gouvernance
- améliorer les conditions de travail des opérateurs
- améliorer le bien-être des animaux

A Pontarlier (Doubs), l'abattoir du Haut-Doubs emploie 7 agents et abat 15 000 bêtes par an (20 % porcs, 80 % bovins).

Pour répondre à une demande croissante, l'entreprise a dû s'agrandir et augmenter la capacité d'accueil de sa porcherie (70 places supplémentaires).

Pour consolider son activité et ne plus dépendre uniquement des volumes d'abattage, l'abattoir a intégré une salle de découpe. Celle-ci crée de la valeur ajoutée locale et permet de sécuriser à l'année 1,5 postes de travail.

Côté environnement, le traitement des effluents a été revu pour gagner en performance.

Enfin, le bien-être animal a été renforcé par une formation spécifique des opérateurs et l'installation de vidéo-surveillance.



Ce projet a été soutenu par France Relance à hauteur de 337 000 €



# SANTÉ VÉGÉTALE

FAITS MARQUANTS









## LUTTER CONTRE LA FLAVESCENCE DORÉE DE LA VIGNE

La flavescence dorée, maladie de quarantaine, est une jaunisse de la vigne particulièrement contagieuse et incurable, causée par un phytoplasme.

Elle est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle.

Le sud du vignoble bourguignon est particulièrement touché.

### BILAN DES ANALYSES ET DE LA CONTAMINATION EN 2025

	Vignoble de Bourgogne	Vignoble de Franche-Comté
 Nombre d'analyses réalisées	5202	840
 Nombre d'analyses positives	590	136
 Nombre de communes contaminées	66	8
 Dont nombre de nouvelles communes contaminées	10	3
 Nombre de domaines avec au moins une parcelle positive	341	53
 Nombre de parcelles contaminées	908	108



## SANTÉ VÉGÉTALE

FAITS MARQUANTS



### ECOPHYTO : PILOTER UNE NOUVELLE MÉTHODE DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des quatre régions françaises sélectionnées pour expérimenter une nouvelle méthode de diagnostic territorial, destinée à identifier les zones prioritaires pour la réduction des produits phytosanitaires.

Ces territoires ont vocation à devenir des démonstrateurs à l'échelle nationale.

Quatre secteurs sont actuellement en cours d'identification dans notre région :

- Le Jovinien (Yonne), où la démarche s'appuie sur le Projet Alimentaire Territorial local ,
- Le Mâconnais-Beaujolais (Saône-et-Loire), avec un projet concret de reconquête de la qualité de l'eau sur 3,5 ans, porté par la communauté d'agglomération ,
- Le Pays Graylois (Haute-Saône), mobilisé autour de la préservation des ressources en eau ,
- La Côte-d'Or, avec deux zones candidates, dont le secteur viticole de Saint-Aubin.

Les concertations avec les partenaires locaux (chambres d'agriculture, collectivités, associations) avancent à des rythmes différents selon les territoires, avec des premières conclusions attendues d'ici la fin 2026.



# ALIMENTATION

FAITS MARQUANTS



## METTRE EN ŒUVRE LA LOI EGALIM

La loi EGalim, complétée par la loi Climat et Résilience, a défini des obligations en ce qui concerne la qualité et la durabilité des produits entrant dans la composition des repas servis en restauration collective publique comme privée.

Ainsi, les repas doivent comporter au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique : cet objectif fait l'objet d'une politique prioritaire du gouvernement (PPG). Tous les établissements de restauration collective ont l'obligation de s'inscrire et de télédéclarer chaque année leurs données d'achats alimentaires sur la plateforme gouvernementale Ma-cantine. Cette politique est portée par le SRAl et les DDT, avec l'aide des projets alimentaires territoriaux (PAT).



- 2 958 cantines inscrites sur la plateforme Ma-cantine sur un total de 3894 soit 75%
- 1 827 sites ont télédéclaré leurs données
- 19% des télédéclarants ont atteint l'objectif d'approvisionnement EGalim



- Les cantines ayant télédéclaré ont en moyenne 25 % de produits durables et de qualité dont
  - 9 % de produits bio
  - 29 % des viandes, volailles et produits d'aquaculture durables et de qualité



# ALIMENTATION

FAITS MARQUANTS



## ACCOMPAGNER LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX DE NIVEAU 2

Cet accompagnement permet aux chargés de mission et aux élus référents de prendre en main la mise en œuvre et le suivi-évaluation de leur projet, adapté au contexte du territoire et aux ambitions locales en matière d'alimentation.

### EXEMPLES D' ACTIONS FINANCÉES

Projet "Pastèque" du PAT du Pays lédonien (Jura) : mise en place d'une dynamique coopérative entre les acteurs de la précarité alimentaire, de la santé et de la production alimentaire.

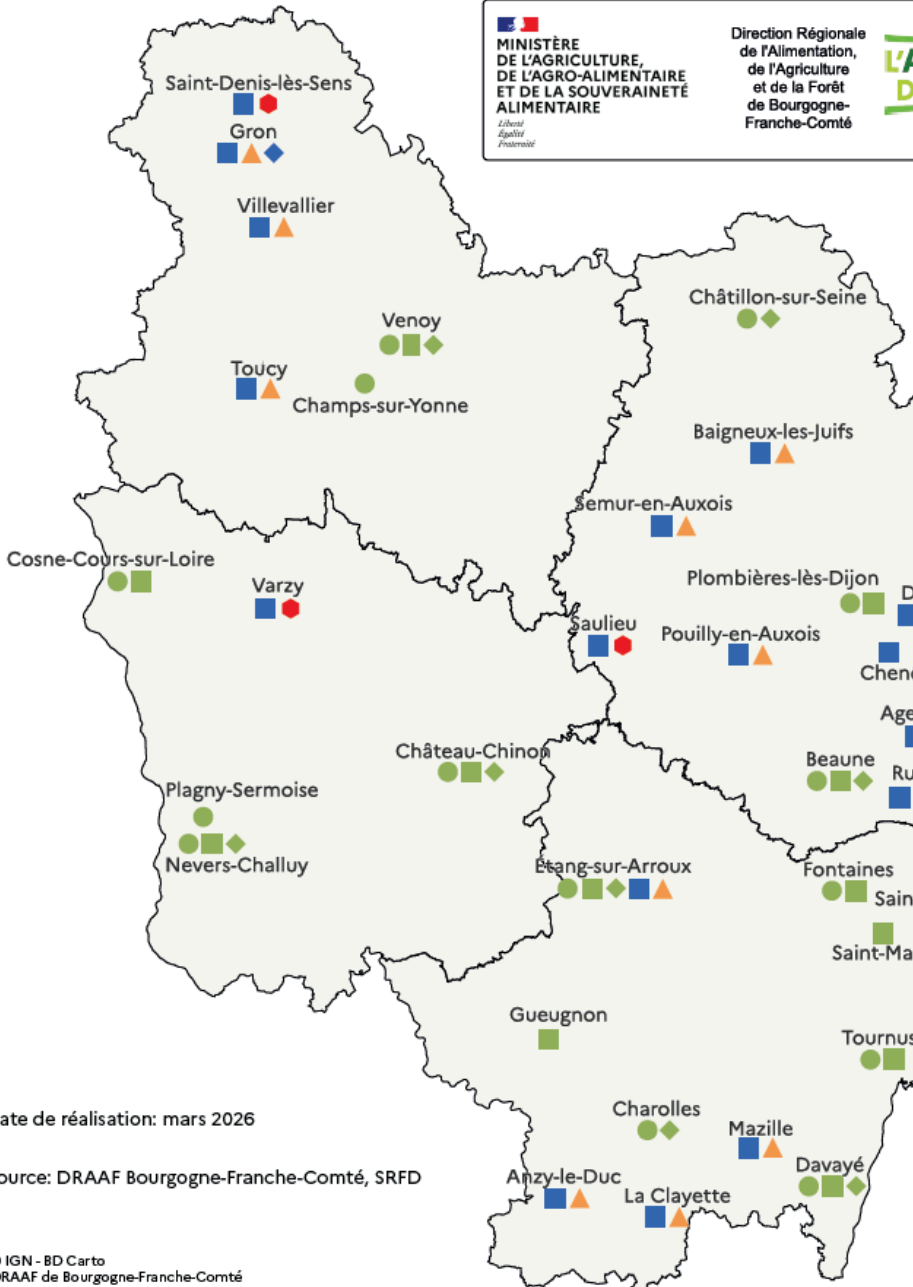
Projet de soutien à la filière maraîchère du PAT de Nevers agglomération (Nièvre) pour améliorer les taux EGalim en restauration collective

Action de préservation de la ressource en eau dans le PAT de Dijon Métropole (Côte-d'Or)

Accompagnement des producteurs à des pratiques plus durables dans le PAT du Clunisois (Saône-et-Loire)



18 PAT de Bourgogne-Franche-Comté (dont 13 labellisés niveau 2) sur 33 ont reçu un financement pour leurs actions en alimentation sur 2 ans.

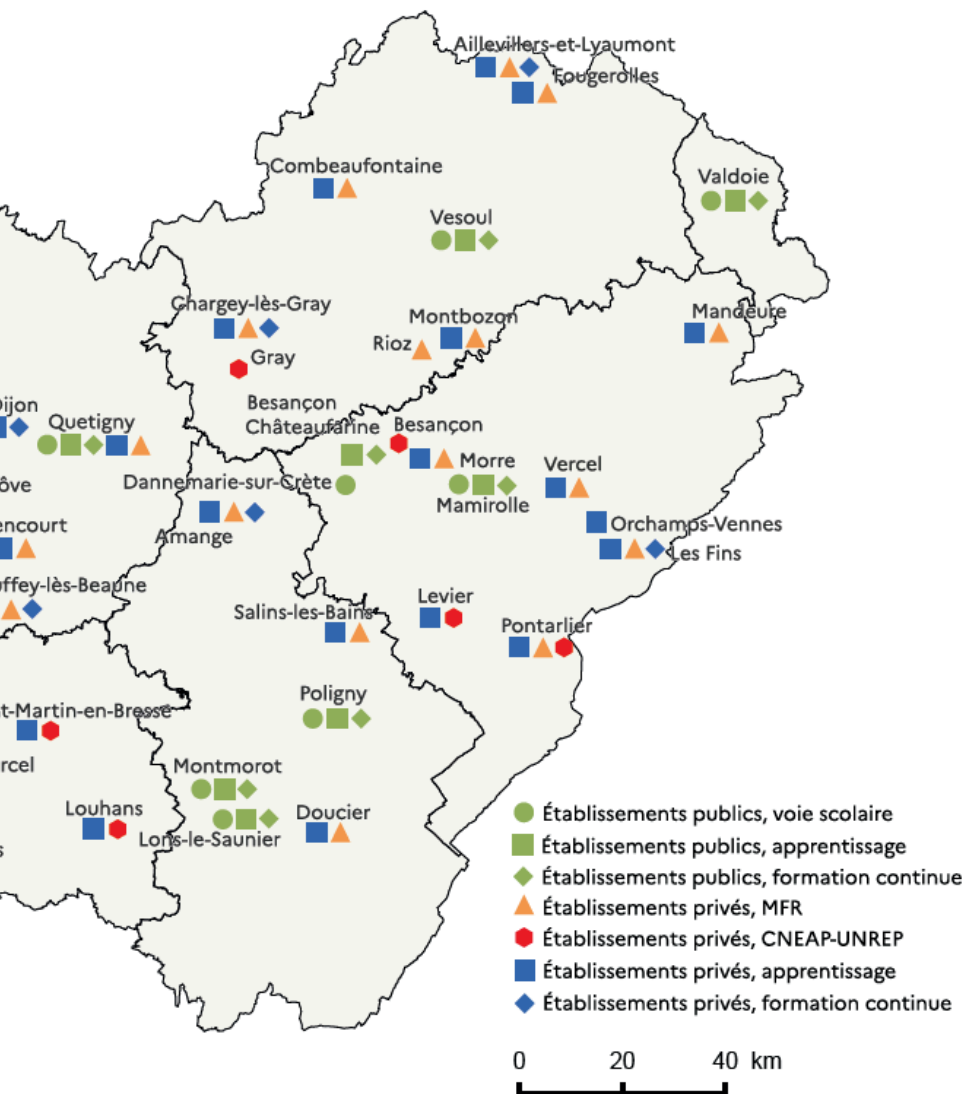


Date de réalisation: mars 2026

Source: DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, SRFD

© IGN - BD Cartho  
 DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

## Les établissements d'enseignement agricole en Bourgogne-Franche-Comté





# ENSEIGNEMENT AGRICOLE



## LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ



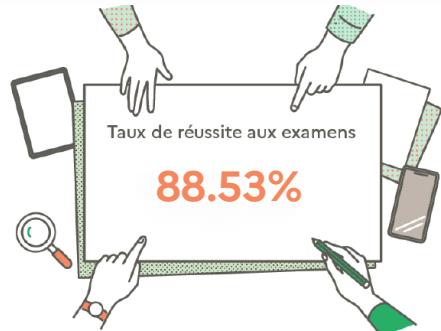
**13 591**  
APPRENANTS  
élèves + apprentis



**3 923**  
apprentis  
**9 668**  
élèves



**52**  
ÉTABLISSEMENTS  
TECHNIQUES





# ENSEIGNEMENT AGRICOLE

FAITS MARQUANTS



## CONSTRUIRE UN NOUVEAU PROJET RÉGIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Afin de donner aux futurs agriculteurs, techniciens et ingénieurs les moyens d'innover, de s'adapter et de produire autrement, la DRAAF a lancé fin 2025 la construction d'un nouveau projet régional de l'enseignement agricole (PREA) en Bourgogne-Franche-Comté.

Une attention est portée à la concertation avec l'ensemble des parties prenantes : établissements d'enseignement agricole, professionnels agricoles, forestiers ou de l'agro-alimentaire, partenaires, etc.

### 5 axes de travail guident ces travaux :

- Favoriser et accompagner l'innovation pour faciliter les transitions.
- Elaborer une offre de formation cohérente et adaptée aux besoins des territoires, des professionnels et des filières.
- Mettre les outils pédagogiques (ateliers, exploitations, plateaux techniques) au service de la pédagogie, de la profession et des territoires.
- Développer les partenariats, les dynamiques collectives et les réseaux.
- Développer la transversalité et la cohérence des établissements de formation en vue d'assurer la durabilité du système.



# INFORMATION STATISTIQUE

FAITS MARQUANTS



## ÉTUDIER LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES AGRICOLES

Le Service Statistique et Prospective du ministère en charge de l'agriculture a appareillé les données du Recensement Agricole 2020 avec celles des déclarations de revenu des ménages agricoles. Ces données ont permis à la DRAAF de conduire une analyse sur le revenu des ménages agricoles.

Cette enquête montre que les ménages agricoles de Bourgogne-Franche-Comté ont un niveau de vie médian légèrement supérieur à la région (23 000 € vs 22 100 €), mais avec plus d'inégalités. Leur revenu repose à 45 % sur l'agriculture, complété par d'autres activités. On remarque aussi que la pluriactivité protège de la pauvreté, qui dépasse 30 % pour les exploitants isolés.

### > Consulter l'enquête sur le niveau de vie des ménages agricoles :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/enquête>



### Publications

- 15 Etudes,
- 10 Conjonctures
- 3 Essentiels
- 9 fiches PAC

### Informations géographiques

- 106 réalisations de cartes et d'études cartographiques

### > Consulter les publications

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/publications>





## INFORMATION STATISTIQUE

FAITS MARQUANTS



### ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LE PROGRAMME MAELIA

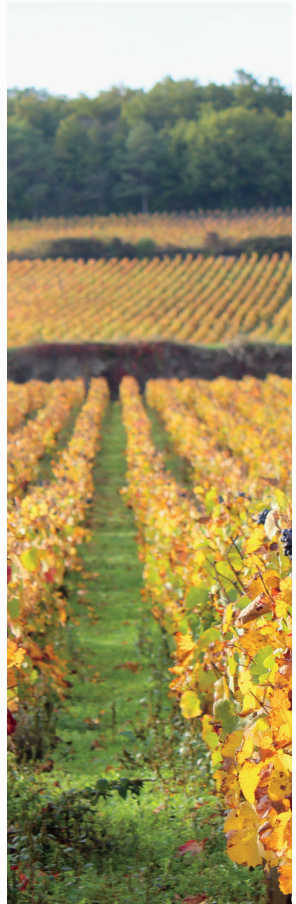
L'État accompagne les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique en s'appuyant sur des territoires pilotes représentant les principales filières de la région.

Dans le cadre de la planification écologique, l'État finance entièrement un diagnostic des filières et l'analyse des conséquences du changement climatique sur leur fonctionnement.

Les trois principales productions régionales sont étudiées :

- Les grandes cultures sur le territoire de la Communauté de communes du Tonnerrois (Yonne),
- La production de lait conventionnel de la Vallée de l'Ognon, entre les départements de la Haute-Saône et du Doubs. MAELIA, avec l'appui des Chambres départementales d'agriculture, va leur permettre de disposer d'un diagnostic commun et de partager les pistes d'adaptation au changement climatique.
- L'élevage bovins viande de la Communauté de communes Morvan sommets et Grands Lacs (Nièvre). La modélisation MAELIA va permettre d'avoir une vue d'ensemble du territoire.

Les différents partenaires sont en train de consolider le diagnostic, avant la phase de projection qui se déroulera en 2026.





## **DRAAF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

 4 bis rue Hoche — BP 87865 — 21078 DIJON Cedex

 03 39 59 40 00

 draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

 <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>

